Petits gestes...

Assurer la conformité de son installation septique
Aménager un jardin de pluie
Récupérer l'eau de pluie (barils)
Réduire les surfaces imperméables
Maintenir une bande riveraine
Végétaliser votre propriété

... grands impacts

Toutes ces actions favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol, réduisent l'érosion et protègent les cours d'eau.



Des aides existent

Mise aux normes des installations septiques :

Contactez votre municipalité pour connaître les aides financières disponibles.

Vous pourriez bénéficier d'un crédit d'impôt. Vérifiez auprès de Revenu Québec.

Entretien des installations septiques :

Certaines municipalités procèdent au mesurage des boues et des écumes et/ou à la vidange.

Informez-vous.

Peu importe la distance qui vous en sépare, votre domicile est directement relié à la baie Missisquoi.

Chaque goutte d'eau qui quitte votre propriété porte l'empreinte de vos actions.

En choisissant les bons gestes aujourd'hui, vous avez le pouvoir concret d'améliorer la qualité de l'eau pour demain.

La santé de la baie commence sur votre propre terrain!



Contactez-nous pour en savoir plus

Organisme de bassin versant baie Missisquoi
110, rue de la Rivière, Bedford, J0J 1A0
info@obvbm.org

OBV BAIE MISSISQUOI

English version available on the OBVBM website.

Cette initiative est prévue dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Québec

MOINS DE PHOSPHORE, ÇA COMMENCE À LA MAISON

De la fosse septique au jardin, adoptez les bons gestes pour réduire les émissions de phosphore de votre propriété.



L’excès de phosphore

Un enjeu majeur dans le bassin versant de la baie Missisquoi

Le phosphore contribue à la prolifération des **cyanobactéries** qui menacent l’approvisionnement en eau potable, la santé et l’accès à nos plans d’eau.

Vous avez le pouvoir d’agir

Installation septique : **l’entretien fait la différence**

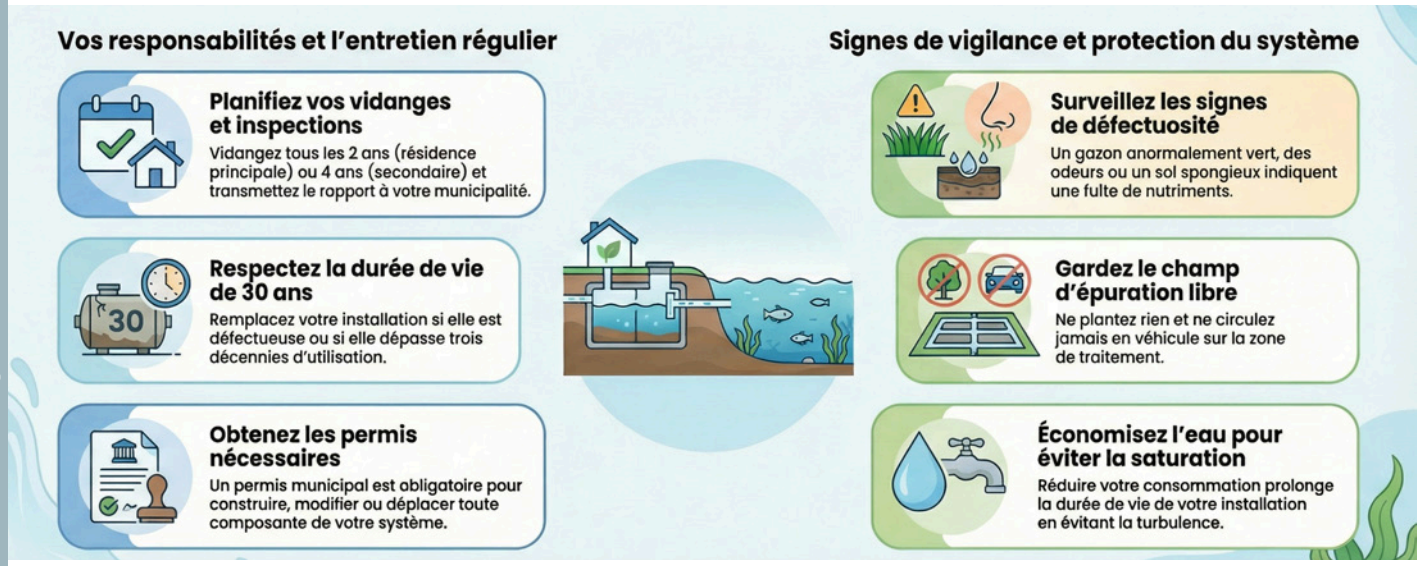
Une installation septique désuète ou mal entretenue peut fuir, contaminer votre puits, celui de vos voisins et être une source non négligeable de phosphore pour les milieux aquatiques.

Les propriétaires sont **responsables** de la conformité de leur installation, de son entretien et doivent assumer les coûts associés.

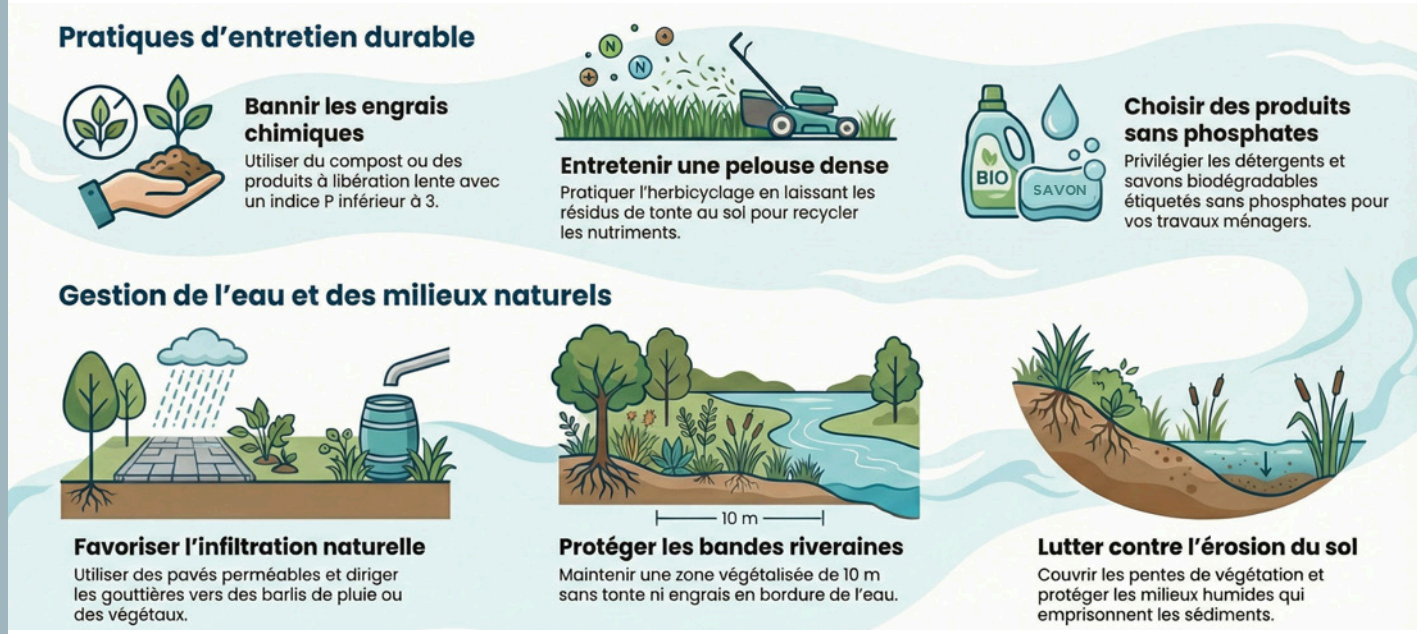
Les installations septiques sont soumises au Règlement sur l’évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22). Des pénalités peuvent être imposées en cas de non-conformité.

Il n’existe pas de droit acquis en matière de nuisances ou d’insalubrité. Les municipalités peuvent exiger des travaux correctifs.

Prendre soin de votre installation septique, c’est gagnant



Des solutions simples à la portée de tous



Infographie générée avec l’aide de l’intelligence artificielle